

11.12.2009

La régulation des marchés laitiers au cœur des débats

Communiqué de presse

Répondant à une invitation du Ministre français de l'agriculture, 22 Ministres de l'agriculture se sont réunis pour envisager une future régulation des marchés agricoles. Les revendications de l'EMB : la régulation doit fortifier la position des producteurs sur le marché – la régulation de la production doit être souple et gérée par les producteurs eux-mêmes

Hamm/ Paris, le 11.12.09 : Le 10 décembre n'était pas un jour comme les autres. Ni sur le Champ de Mars, Place Jacques RUEFF, ni au lieu de rencontre des Ministres européens de l'agriculture. Au dehors, l'oeil symbolique des producteurs laitiers européens était là sous la surveillance des tracteurs des pays membres de l'EMB pour réclamer des décisions politiques en faveur d'une régulation souple des volumes à la production tandis qu'au dedans les Ministres de l'agriculture des 22 États européens débattaient sur une régulation des marchés agricoles. La déclaration commune des Ministres souligne entre autres les points suivants : la nécessité d'instaurer un cadre réglementaire pour les situations de crise ainsi que le souhait d'assurer des rapports de force équitables entre les différents acteurs du marché, la nécessité d'un revenu stable des producteurs ainsi que l'importance de la diversité alimentaire et d'une production durable et respectueuse de l'environnement.

Les commentaires de Romuald Schaber, Président de l'European Milk Board (EMB) à ce propos : « Nous nous félicitons qu'il y ait débat. Il est toutefois essentiel pour le marché laitier que soit mise en place une régulation souple de la production gérée par les producteurs eux-mêmes et non pas une quelconque régulation. » Des relations équitables entre les acteurs du marché et par cela un revenu équitable pour les éleveurs ne seront assurés que le marché laitier voit se renforcer la position des producteurs laitiers face aux laiteries et à la distribution. Le président de l'organisation française des producteurs de lait (OPL), Daniel Condat, rappelle que c'est actuellement loin d'être le cas : « Une agriculture contractuelle ne saurait garantir des rapports de force équitables entre les acteurs mais ne fait au contraire que fortifier la position de l'industrie laitière ».

Roberto Cavaliere de la fédération italienne APL explique les conséquences négatives à en attendre. « Si les éleveurs ne voient pas leur position de force s'améliorer, ils seront encore des dizaines de milliers à devoir bientôt fermer leur exploitation et la concentration de la production laitière sur seuls quelques sites continuera à s'aggraver. Il en sera alors fini de la diversité en aliments biologiques ou non ». Et aussi les chances d'une production respectueuse de l'environnement en seront fortement compromises.

Pascal Massol, Président de l'APLI, l'organisation française des producteurs indépendants souligne l'importance d'obtenir des décisions politiques qui contribuent à l'équilibre du marché laitier : « Le marché laitier connaît un grand déséquilibre qui a provoqué une crise avec laquelle ont à se battre depuis des années les producteurs laitiers. » Le président de l'EMB, Romuald Schaber, dit à ce propos : « Sur le marché au comptant, le lait a été en partie négocié au-dessous de 10 centimes d'euro ces derniers mois. Ces prix n'ont plus rien à voir avec la valeur réelle du lait ; une telle vente n'est plus qu'une simple liquidation.

La chute des prix payés aux producteurs de lait est due au mécanisme du marché où ce sont l'offre et la demande qui déterminent les prix. Si l'offre dépasse la demande, les prix tombent. Les expériences des dernières années et décennies ont montré que sur le marché européen du lait, le moindre excédent entraîne des baisses de prix disproportionnées. Il est donc nécessaire de mettre en place une régulation de l'offre à la production qui empêche des surproductions préjudiciables. Les responsables politiques qui se battent à l'échelle nationale et européenne pour une telle régulation ont compris qu'il ne faut pas suivre aveuglément une politique de libéralisation qui s'avère néfaste.

Contacts :

Le président de l'EMB, Romuald Schaber, (DE): 0049/15155037174

France (OPL et APLI) - Pascal Massol (FR), président de l'APLI, France (FR):

0033/670517303; Daniel Condat (FR), président de l'OPL: 0033/607086240

Relations presse EMB : Silvia Däberitz (DE, EN, ES) 0049/ 23814361200

<<< back